

**Fiche à joindre à tout dossier  
d'Allocation Personnalisée  
d'Autonomie à domicile  
"APA"**

Toute demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie fera l'objet d'une visite à domicile d'un membre de l'équipe médico-sociale. Afin de lui faciliter la tâche, le demandeur est prié d'indiquer clairement à quelle adresse ce dernier peut être visité.

NOM - Prénom : ..... Commune : .....

Adresse très précise : .....

Téléphone du demandeur (obligatoire) : ...../...../...../...../.....

Téléphone du référent ou du membre de la famille : ...../...../...../...../.....

NOM : ..... Lien de parenté : .....

Et/ou de la personne ayant remplie le dossier : ...../...../...../...../...../.....

NOM : .....

Si vous bénéficiez d'un service à domicile, veuillez nous préciser ses coordonnées : .....

## PLAN D'ACCÈS

Signaler les repères utiles, tels que : mairie, église, école, cabine téléphonique, commerces, cimetière, monuments quelconques, transformateur, croisement, bifurcations, routes goudronnées, n° des routes ou chemins, etc...

La maison est-elle accessible en voiture ?

Si l'accès est difficile veuillez en préciser les particularités :

Zone de dessin (à remplir OBLIGATOIREMENT)

**N.B. : Bien vouloir signaler à l'administration tout changement d'adresse postérieur à l'établissement de la présente fiche, ainsi que toute hospitalisation ou séjour en Maison de Retraite.**